

# EUROsocial Fiscalidad

## La contribution française



**adetef.**  
experts publics  
à l'international

### Points de repère n°3

Février 2011



Sector   
*FISCALIDAD*



### Financement

Le programme EUROsociAL a été mis en œuvre avec le soutien financier de la Commission européenne et des États membres participant.

### Avertissement

Le contenu, les conclusions, les interprétations et les avis exprimés dans ce document ne reflètent en aucune façon les points de vue du projet EUROsociAL Fiscalidad, de la Commission européenne ou de l'Union européenne.

# INTRODUCTION

## L'ANCRAGE POLITIQUE DU PROGRAMME EUROSOCIAL

EUROsociAL : un programme de dialogue entre l'Europe et l'Amérique latine autour des enjeux de la cohésion sociale

Jusqu'en 2005 avec le lancement du programme régional EUROsociAL, Adetef n'était guère engagée dans une coopération soutenue en Amérique latine. Quelques directions des ministères économique et financier menaient, avec un nombre réduit de pays, des actions ponctuelles ou plus systématiques sur des thèmes circonscrits.

Bénéficiant d'un regard neuf sur ce continent et alimenté par un travail approfondi d'identification et de compréhension des réalités locales, Adetef, au travers de ses équipes et avec les experts des directions, a relevé en étroite collaboration avec les pays partenaires le défi de mener un dialogue exigeant sur les problématiques et enjeux propres à l'objectif de cohésion sociale.

Dans le cadre du programme EUROsociAL, et plus spécifiquement du projet EUROsociAL Fiscalidad, une approche pluridisciplinaire et participative a été privilégiée. Ainsi, la thématique des finances publiques et de son apport à l'amélioration de la cohésion sociale a été abordée dans son ensemble, c'est-à-dire en traitant de la question des recettes comme de celle des dépenses. Ceci a été accompagné par une réflexion importante sur les enjeux de méthodologie et de processus.

La recherche d'une amélioration des niveaux de cohésion sociale et territoriale, et leurs liens étroits avec le sentiment d'appartenance et une volonté de « vivre ensemble », impliquent que l'on traite ces questions dans leur complexité. La méthodologie utilisée et la recherche de processus participatifs, inclusifs et pluridisciplinaires sont essentielles pour que la pertinence et l'appropriation des actions menées puissent être assurées.

Pour la mise en œuvre de ce projet pilote, Adetef n'a pas limité l'assistance technique aux seuls apports de la technique, comme cela est habituellement le cas de la coopération administrative.

En réponse à la demande de la Commission européenne qui a conçu ce programme, les échanges et les activités de coopération d'Adetef se sont situés au niveau des objectifs et des orientations politiques correspondant aux enjeux de cohésion poursuivis par les sociétés latino-américaines.

Ce programme européen sur la cohésion sociale n'est pas sans lien avec les débats actuels sur la mesure du progrès des sociétés et du bien-être des individus, qui visent, à côté des indicateurs économiques traditionnels liés à la croissance, à concevoir et rendre disponibles des indicateurs reflétant d'autres dimensions, sociales et environnementales, et dans les domaines tels que l'éducation, la santé, la justice, la gouvernance, le développement pérenne ou l'emploi.

Avec son approche particulière, EUROsociAL contribue à ces réflexions, aux discussions pour un changement de paradigme, et aux liens à faire entre l'évaluation des situations et les politiques publiques.

# PREMIERE PARTIE

## L'ANCRAGE POLITIQUE

### DU PROGRAMME EUROSOCIAL

#### 1. Une coopération technique dans un partenariat stratégique Europe-Amérique latine

Le programme EUROsociAL, voulu en 2004 par les Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union européenne et d'Amérique latine et des Caraïbes réunis en Sommet, s'est inscrit dans un contexte de mutation des équilibres géopolitiques mondiaux et a traduit la volonté de construire un partenariat stratégique dont l'un des éléments fondamentaux est la cohésion sociale.

Cette communauté d'intérêt portée aux politiques de cohésion sociale entre l'Europe et l'Amérique latine, au-delà de la diversité politique, s'est développée après une période de politiques économiques dans la région mettant la priorité sur l'ajustement structurel. Elle traduit un réengagement des Etats latino-américains dans des politiques publiques renforçant la démocratie.

Définie par le Conseil de l'Europe comme « la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, à minimiser les disparités et à éviter la polarisation », la cohésion sociale repose sur un ensemble de valeurs et d'objectifs qui légitiment un « vivre ensemble » et se manifeste, par exemple, par des politiques de réduction des inégalités, que ce soit entre personnes ou entre territoires, ou par des politiques qui permettent d'augmenter le sentiment d'appartenance à une société comme mis en avant dans les travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

#### ENCADRE N°1

Extraits de la Déclaration du 3ème Sommet  
Union européenne – Amérique latine et Caraïbes  
(Guadalajara, 28 et 29 mai 2004)

« 42. Nous mettons l'accent sur la nécessité d'affecter une part suffisante des dépenses publiques aux secteurs sociaux, aux infrastructures de base, aux fonds de solidarité nationaux... ».

« 43. Nous favoriserons les politiques économiques qui encouragent l'investissement et améliorent la distribution du revenu afin de réduire les écarts existants d'inégalité et d'iniquité... ».

« 44. ... nous reconnaissons l'importance d'intégrer la dimension de la cohésion sociale dans les stratégies nationales et les processus de développement ».

« 45. Nous appelons la Communauté internationale pour soutenir les efforts que nos pays font sur le plan interne pour améliorer la cohésion sociale ».

## 2. Un programme transversal aux formes novatrices

Placé sous la responsabilité de la Direction EuropeAid de la Commission européenne, le programme EUROsociAL, doté d'un budget total de 36 millions d'euros, a été lancé en 2005 pour une durée initiale de 4 ans et prorogé jusqu'en 2010 pour certaines composantes. Il a porté sur cinq volets sectoriels de politiques publiques : éducation, emploi, finances publiques, justice et santé.

Les projets éducation et santé ont été mis en œuvre par des consortiums dont les chefs de file étaient des opérateurs français, respectivement le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Les volets justice et finances publiques, quant à eux, ont eu pour chefs de file des institutions espagnoles, la FIIAAP et l'Institut d'études budgétaires et fiscales (IEF). Le rôle clé que la santé et l'éducation ont traditionnellement joué pour la cohésion sociale en France et l'ampleur des réformes entreprises ces trente dernières années par l'Espagne dans les domaines de la justice et des finances publiques ont présenté un intérêt tout particulier pour le dialogue avec l'Amérique latine. Le secteur emploi a quant à lui été placé sous la responsabilité du Bureau international du Travail (BIT).

### ENCADRE N°2

#### TEMOIGNAGE

« Il est particulièrement utile de confronter des positions multidisciplinaires pour comprendre les différentes approches conceptuelles et la diversité des profils professionnels. La compréhension du concept de cohésion sociale est différente selon qu'elle est traitée du point de vue des agences de production de l'information officielle, des gouvernements nationaux, des gouvernements locaux, des secteurs académiques ou de la société civile ».

Byron Villacis, Directeur, Instituto Nacional de Estadísticas y Censos, Ecuador (INEC)

EUROsociAL a été le premier programme de coopération de la Commission européenne à avoir été doté d'un organe stratégique au sein duquel siègent des institutions appartenant au système des Nations unies. Sa mission a été d'assurer la cohérence générale du programme et la pertinence des actions par rapport aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et aux autres actions de coopération à l'œuvre dans la région.

Par ailleurs, la caractéristique principale du programme EUROsociAL a été sa dimension régionale, ce qui a permis, au-delà des particularismes nationaux, d'aborder en commun les similitudes des situations et des enjeux à relever. Cela a constitué, par ailleurs, un cadre porteur pour des discussions sur les réformes à engager.

<sup>1</sup> Le Comité conjoint est formé par la Commission européenne, la Banque interaméricaine de développement (BID), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

<sup>2</sup> Les pays éligibles au programme EUROsociAL sont : Argentine, Brésil, Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Equateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Venezuela et Uruguay.

C'est l'échange d'expériences entre administrations homologues qui a été le mode d'intervention privilégié, nouveauté et valeur ajoutée pour la région plutôt habituée à la mobilisation d'expertise privée. Le dialogue recherché a été enrichi par la participation de nombreux acteurs jouant un rôle dans la définition et le suivi de l'agenda public. Ainsi, ont été associés des universitaires, des représentants d'ONG et des parlementaires. Cette approche inclusive, multisectorielle et pluridisciplinaire, a permis de mettre ensemble les différents savoirs et savoir-faire qui permettent d'aborder la complexité des processus d'amélioration de la cohésion sociale. Elle a facilité l'appropriation des enjeux et soutenu la légitimité des actions menées, en contribuant à impulser le dialogue politique interne des pays impliqués dans le programme, nécessaire aux réformes majeures.

Le travail en consortium et réseaux sectoriels et l'organisation de rencontres annuelles regroupant tous les secteurs ont également constitué un élément caractéristique de ce programme, qui a fortement contribué à faciliter les échanges, tant ceux de nature sectorielle que ceux de nature intersectorielle.

### 3. Un volet Finances publiques consacré à des enjeux clés de cohésion sociale

L'approche du projet sectoriel Fiscalidad a été de considérer que pour contribuer efficacement au renforcement de la cohésion sociale, il est essentiel de travailler en synergie avec l'ensemble des outils de finances publiques : coordination des politiques budgétaire et fiscale et mesures de court, moyen et long termes.

En Europe, les politiques de cohésion sociale visent à permettre l'accès de tous à des biens publics de qualité comme l'éducation, la santé, la protection sociale. Ces politiques illustrent l'idée d'une communauté de destin au sein de chaque société. La solidité du système repose sur le fait que les principaux financeurs, c'est-à-dire les « couches moyennes », en sont également des bénéficiaires directs rendant légitime le paiement de l'impôt et les politiques publiques de cohésion sociale. Bien que fragilisé dans le cadre de la mondialisation, ce système demeure le cadre central de référence des sociétés en Europe.

En Amérique latine, les inégalités entre individus sont parmi les plus fortes au monde. La pression fiscale est globalement faible et les systèmes fiscaux peu, voire non, redistributifs. Les couches moyennes, contributeurs essentiels au financement des politiques publiques, n'en bénéficient que très peu et représentent une catégorie de la population dont le statut est particulièrement vulnérable aux crises ; la confiance dans les institutions ainsi que la légitimité des dépenses publiques sont très faibles.

Avec ces éléments à l'esprit, le dialogue demandé par l'Amérique latine à l'Europe en matière de finances publiques s'est articulé autour des enjeux-clés suivants :

- Quels systèmes permettent une répartition de la pression fiscale en lien avec des objectifs d'égalité et d'équité ?
- Quelle gestion des dépenses publiques peut financer des services publics de qualité et contribuer, en retour, à légitimer le paiement des impôts ?
- Comment assurer la transparence en matière de finances publiques, enjeu fondamental pour la gouvernance ?
- De quels mécanismes dispose-t-on pour réduire les disparités et les inégalités entre territoires et entre individus ?
- Au-delà des politiques à destination des plus pauvres, comment légitimer les politiques de cohésion sociale ?

# DEUXIEME PARTIE

## LES ENSEIGNEMENTS DU PROJET

### SECTORIEL EUROSOCIAL FISCALIDAD

Adetef a coordonné l'aire thématique « Stratégie et politiques des Finances publiques » du programme EUROsocial Fiscalidad. Les experts publics mobilisés sont venus pour l'essentiel de la Direction Générale des Finances Publiques, de l'Inspection Générale des Finances, de la Direction Générale du Trésor, de l'Insee, et aussi de la DATAR.

Le travail effectué a porté sur les mécanismes qui permettent de réduire les inégalités entre personnes et aussi entre territoires. Le lien entre l'acceptation de l'impôt (recettes) et la qualité des politiques publiques (dépenses) a été une composante centrale du dialogue.

Dans l'ensemble des actions menées, les savoirs et les expériences présentés ont toujours été resitués dans les contextes historiques, politiques et institutionnels propres aux pays partenaires. Par ailleurs, le développement d'un langage commun entre les responsables des finances et de l'éducation pour améliorer la qualité des services publics a fait l'objet d'un travail soutenu.

Les discussions menées pendant ce projet consacré à la cohésion sociale en Amérique latine ont porté sur les questions suivantes :

#### 1. L'augmentation des recettes fiscales dépend d'une fiscalité mieux répartie

En Amérique latine, les inégalités s'expliquent à la fois par un système fiscal régressif (avec un poids élevé de la fiscalité indirecte et un faible poids de la fiscalité directe) et par des dépenses publiques dont l'impact redistributif reste limité. L'équité souhaitée par les sociétés requiert d'augmenter le nombre de contribuables qui remplissent leurs obligations. Augmenter les recettes fiscales et les rendre stables est donc un enjeu majeur pour la région au regard des défis à relever en matière de cohésion sociale. Dans un contexte de mondialisation de l'économie, de sophistication des mécanismes utilisés par les fraudeurs et de recours aux paradis fiscaux, les objectifs de recouvrement des administrations fiscales sont facilement compromis.

Avec la DGFIP et ses experts, des actions ont été organisées afin de traiter des moyens pour assurer que les obligations fiscales soient correctement remplies. L'organisation d'échanges d'expériences a facilité la collaboration institutionnelle entre pays sur ce thème. La promotion de changements normatifs et de gestion afin de limiter les distorsions des systèmes fiscaux, et permettre aux administrations d'améliorer le recouvrement, la gestion et le contrôle, ont été au centre de ces échanges.

## 2. Des objectifs clairs et pertinents et une gestion transparente contribuent à légitimer les dépenses publiques

Dans un contexte où le système fiscal est perçu comme inéquitable, où il existe de fortes résistances à remplir ses obligations sociales et fiscales, où les pactes sociaux et fiscaux sont encore à construire ou à renforcer et où la confiance en la capacité de l'Etat à remplir des fonctions sociales est faible, il était particulièrement important de se pencher sur les approches qui aident à rendre la dépense publique légitime. Ainsi, les échanges ont également porté sur les instruments et les mécanismes pouvant contribuer à une gestion transparente des ressources publiques et à l'existence de mécanismes de suivi et de contrôle.

Améliorer la qualité des dépenses publiques requiert de formuler des objectifs clairs en matière de cohésion sociale. Cela permet de définir les résultats attendus de la dépense publique et des indicateurs permettant de mesurer les résultats obtenus. Le suivi de la qualité et de la pertinence des dépenses publiques est également nécessaire pour déterminer l'efficacité des programmes ou des politiques plus complexes. Ainsi le rôle joué par l'évaluation d'impact, moyen de réaffirmer ou de redéfinir les actions décidées et, en définitive, de rendre légitime l'action des responsables publics, a été abordé.

Des actions ont ainsi été conduites, avec le soutien d'experts provenant de la DGFIP, de l'Insee, de la DGT, d'autres pays européens et latino-américains, sur les approches qui renforcent la légitimité des politiques de redistribution - que ces dernières soient à caractère universel ou focalisé -, ainsi que sur les instruments de gestion et sur la performance des politiques menées.

### ENCADRE N°3

#### LA REFORME DES IMPOTS A LA CONSOMMATION AU BRÉSIL

Les autorités fédérales du Brésil, à travers un projet de réforme des impôts, cherchent à mettre fin à la guerre fiscale qui maintient et accroît les déséquilibres entre Etats et affecte les plus pauvres. Les décisions des autorités « régionales » qui cherchent à rendre les territoires de plus en plus attractifs aux investissements en termes fiscaux ont de fortes répercussions négatives sur la cohésion sociale et territoriale. Les populations les plus pauvres ne bénéficiant pas toujours des externalités positives de ces investissements, elles se retrouvent souvent affectées par les hausses d'impôts indirects nécessaires aux Etats pour pallier à la perte de ressources qui découle des avantages fiscaux accordés.

Dans ce contexte, Adetef avec notamment l'expertise en provenance de la DGFIP, a engagé une réflexion avec les partenaires brésiliens autour de la simplification des impôts à la consommation sur le modèle de la TVA communautaire.

Deux groupes de travail et un séminaire de sensibilisation intégrant la dimension « politiques de cohésion sociale » ont ainsi été organisés au Brésil, réunions qui ont permis d'alimenter les discussions et d'accompagner la mise en débat public de la réforme souhaitée par le Président Lula.

Le projet de réforme présenté aux parlementaires en 2007 intégrait la mise en place d'une TVA fédérale visant à réduire la complexité des impôts à la consommation et la fraude ainsi qu'à introduire une plus grande solidarité entre les régions. Malgré sa cohérence et le fait que ce projet ait été inscrit aux différentes sessions parlementaires, il n'a pas été adopté car les enjeux sont complexes et les intérêts en jeu divergents. Comme pour d'autres changements majeurs, le calendrier de cette réforme n'a pas été celui de la coopération engagée avec EUROsociAL, sans que cela n'ait rien enlevé à la pertinence des échanges entre experts UE et AL.

#### TEMOIGNAGE

« Entre 2006 et 2008, EurosociAL Fiscalidad a joué un rôle très important dans le débat sur la réforme des impôts à la consommation au Brésil puisqu'il a donné à la Receita Federal do Brasil la possibilité de placer le concept de «cohésion sociale» au centre du débat lors du forum (RFB) de discussion dans le domaine fiscal. En plus, cela a constitué l'occasion de commencer à débattre, pour la première fois au sein de la RFB, de propositions de développement régional orientées vers la convergence régionale et la cohésion sociale ».

Rosemary Deolindo, Chef de la Division des relations institutionnelles internationales, RFB

### 3. Il existe une forte dimension territoriale à la cohésion sociale

Dans le cadre d'EUROsociAL Fiscalidad, les niveaux et les mécanismes de solidarité entre les territoires d'un même pays ont été traités, en se fondant sur l'idée, centrale en Europe, que cette solidarité est un élément qui contribue au renforcement du sentiment d'appartenance à une société. Pour atteindre ce but, il est donc important de combiner des outils de redistribution (au niveau local et national) destinés aux personnes et aux familles à faible revenu avec d'autres visant à réduire les inégalités et les déséquilibres de développement entre les régions.

Adetef a coordonné des actions traitant des relations administratives, budgétaires et fiscales entre les différents niveaux de gouvernement ; des indicateurs pour la cohésion territoriale ; et de la mesure de la distribution géographique des dépenses de l'Etat. Des acteurs divers y ont participé et la complémentarité de points de vue s'est révélée très enrichissante pour le dialogue. La participation active d'experts de l'Insee, de la DATAR et de l'IGF a été fondamentale. Pour les pays d'Amérique latine, les institutions mobilisées sur ce thème ont été, à la lumière des domaines et des enjeux s'y rapportant, nombreuses et variées : ministères des finances, de la planification, instituts de statistiques et autorités régionales.

## 4. Une culture de travail interministérielle est essentielle pour des politiques et des services publics de qualité

Au sein du programme EUROsociAL, les échanges entre secteurs ont permis de souligner l'importance de renforcer le dialogue interministériel et intersectoriel essentiel à l'amélioration, en termes de pertinence et d'efficacité, des dépenses publiques. Un dialogue impliquant insuffisamment les acteurs présente le risque que la dépense publique reflète des intérêts particuliers, conduisant ainsi à un usage illégitime et inefficace des deniers publics.

Des dialogues réguliers, aussi bien entre institutions qu'entre secteurs, participent à renforcer une culture et un langage communs qui favorisent la création d'un cadre mutualisé. Ces dialogues contribuent à l'amélioration de la transparence, la crédibilité, et l'efficacité des dépenses publiques (d'éducation, de santé, de logement, etc.) visant à la cohésion sociale.

Un partenariat de travail spécifique s'est progressivement développé entre Adetef et le CIEP, chef de file du consortium EUROsociAL Education, avec l'objectif fort d'encourager le développement d'un langage commun et de participer à la création d'une culture de travail interinstitutionnelle. Plusieurs actions conjointes ont été mises en œuvre, parmi lesquelles une étude sur le financement de l'éducation en Argentine, au Chili et au Costa Rica, ou encore une formation en ligne à destination des professionnels en charge des questions de planification financière au sein des ministères de l'éducation des pays latino-américains. Cette formation, qui traite du financement du secteur public, des interactions entre organismes de l'État, des dépenses sociales dans le secteur éducatif et de l'acceptation sociale des impôts, reflète la pluridisciplinarité des savoirs et la complexité des enjeux intervenant dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques pour la cohésion sociale.

# CONCLUSION

## UN BILAN POSITIF, UN PROGRAMME RECONDUIT AVEC EUROSOCIAL II

Entre 2005 et 2010, EUROsociAL Fiscalidad aura ainsi permis, dans sa composante « Stratégies et politiques des finances publiques », d'aborder progressivement quatre thématiques essentielles. Si les questions en lien avec les politiques fiscales et les éléments de légitimité de la dépense publique ont été identifiées comme centrales dès le début du projet, les questions en lien avec la cohésion territoriale et les politiques de financement de l'éducation sont, quant à elles, apparues au fil de la mise en œuvre du projet.

Cela traduit concrètement, et non artificiellement, la volonté du programme de répondre à la demande. Cette approche, fondée sur l'annualisation des plans de travail et des actions d'identification, a permis d'élargir et d'ajuster les sujets abordés afin d'être au plus près des souhaits établis en dialogue avec les partenaires.

### ENCADRE N°4

#### ETAPES ET APPORTS D'ADETEF

- Identification des thèmes centraux et des marges de manœuvre pour relever les défis de la cohésion sociale
- Sélection des expériences européennes et latino-américaines qui peuvent le mieux répondre aux préoccupations identifiées en Amérique latine
- Identification de pratiques innovantes et d'expériences réussies
- Offre d'apports techniques pour les projets de réforme
- Contribution à l'animation des débats nationaux sur la nécessité de conduire des réformes qui incluent des critères d'équité
- Amélioration des capacités des employés des administrations publiques
- Elaboration de documents et publications d'utilité professionnelle

De nombreux acteurs ont joué un rôle dans ce programme et Adetef et les ministères financiers sont heureux d'avoir mis à disposition des pays bénéficiaires un large réseau d'expertise européenne et latino-américaine, contribuant ainsi au dialogue et aux échanges d'expériences entre les deux continents.

Le programme EUROsociAL a fait l'objet d'un suivi régulier et de plusieurs évaluations de la part de son principal financeur, la Commission européenne. Les résultats de l'évaluation externe du programme, commandée fin 2009, sont particulièrement intéressants avant le lancement de la deuxième phase du programme.

Entre autres, il ressort de cette évaluation du consortium EUROsociAL Fiscalidad que les actions mises en œuvre sont d'une pertinence élevée ; que la configuration en consortium est adéquate en termes d'efficacité de mise en œuvre comme de contenu des activités ; que la combinaison d'instruments de coopération est réussie ; que le travail de documentation réalisé est vaste et approfondi ; que le secteur Fiscalidad a contribué à ce que le concept de cohésion sociale soit davantage présent dans le domaine des finances publiques ; et que le développement de réseaux stables et dynamiques est un véritable atout car il facilite les échanges et peut constituer, dans une perspective future, un élément important de capitalisation du travail réalisé et de durabilité des actions.

Dans cette optique d'actions futures, l'évaluation a aussi mis en avant le besoin de renforcer la phase de diagnostic ; de favoriser le dialogue avec les responsables politiques, dialogue initié lors de la première phase d'EUROsociAL et qui gagnerait à être développé davantage ; de chercher plus de complémentarité avec d'autres programmes de coopération, surtout avec ceux de la Commission européenne ; et de concentrer les actions sur un champ thématique restreint, en réalisant des actions plus focalisées et dont l'impact sur la cohésion sociale est plus important.

L'évaluation externe prône également de donner davantage d'espace au dialogue en matière de « politiques des finances publiques » et de « processus budgétaire et dépense publique ». Ces sujets sont en effet considérés comme hautement stratégiques à la lumière de l'objectif de cohésion sociale et requièrent un traitement équilibré et coordonné des dimensions « dépenses » et « recettes » des finances publiques. En d'autres termes, cette évaluation souhaite un rééquilibrage entre les différentes composantes des finances publiques, afin de renforcer les activités en lien avec la dimension « dépenses » et leur articulation avec les questions de fiscalité.

Les thématiques abordées et l'objectif général du programme font appel à des processus de long terme. La poursuite de la réflexion s'inscrit dans l'objectif du lancement de la seconde phase d'EUROsociAL.

L'équipe Adetef qui a suivi EUROsociAL entre 2005 et 2010 :

Gérard Fouchet (†)  
Christian Boulais  
Carolina Ballester  
Claire Naval  
Jan Robert Suesser



**adetef.**

Atrium

5 place des Vins de France

75573 Paris Cedex 12

France

Tél. +33(0)1 53 44 25 35

Fax +33(0)1 53 44 25 31

[adetef-contact@adetef.finances.gouv.fr](mailto:adetef-contact@adetef.finances.gouv.fr)

[www.adetef.fr](http://www.adetef.fr)



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE L'INDUSTRIE**

**MINISTÈRE DU BUDGET  
DES COMPTES PUBLICS  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT**